

Octobre 2007



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONFÉRENCE

Trente-quatrième session

Rome, 17-24 novembre 2007

**RAPPORTS DE LA CONFÉRENCE TECHNIQUE
INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES
(INTERLAKEN, SUISSE, 3-7 SEPTEMBRE 2007) ET DE LA
ONZIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (ROME, 11-15 JUIN 2007)
(Proposé par la Suisse)**

1. Il est demandé, dans la lettre ci-jointe datée du 15 octobre 2007 émanant de la Représentation permanente de la Suisse auprès de la FAO, l'adjonction à l'ordre du jour provisoire d'un point consacré aux *Rapports de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques (Interlaken (Suisse), 3-7 septembre 2007) et de la onzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, 11-15 juin 2007)*.

2. Les rapports des réunions susmentionnées peuvent être téléchargés à l'aide des liens suivants:

<ftp://ftp.fao.org/ag/cgrfa/cgrfa11/r11repf.pdf>

et

<http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/angrvent2007.html>

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Représentation permanente de la Suisse
auprès de la FAO, du FIDA et du PAM

M. Jacques Diouf
Directeur général
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome

Rome, le 15 octobre 2007

Monsieur le Directeur général,

Cette lettre a pour objet de demander, conformément aux dispositions de l'Article II.5 du Règlement général de l'Organisation, que le point ci-après soit inscrit à l'ordre du jour de la trente-quatrième session de la Conférence:

« Rapports de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques (Interlaken (Suisse), 3-7 septembre 2007) et de la onzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, 11- 15 juin 2007) ».

Cette demande fait suite à celle présentée par le Gouvernement français qui sollicitait l'adjonction de ce point à l'ordre du jour de la cent trente-troisième session du Conseil, afin que ce dernier puisse recommander à la Conférence de se pencher sur la question.

Le Gouvernement français a déjà soumis les éléments d'appréciation relatifs à cette requête. Il est entendu que le Conseil peut souhaiter communiquer sa recommandation sur cette question à la Conférence pour examen ultérieur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Représentant permanent de la Suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM.

Hans-Jörg Lehmann
Ministre

Viale Aventino 89
00153 Roma
Téléphone: ++ 39 06 57 56 293
Télécopie: ++ 39 06 57 56 321
roa.vertretung@eda.admin.ch